

Hauts-de-France, Somme
Port-le-Grand
Bois-de-Bonance

Ancienne ferme de la Creuse, puis du Bois de Bonance à Port-le-Grand

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80007322
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004, 2017
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire arrière-pays maritime picard
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Appellation : Ferme de la Creuse, Ferme du Bois de Bonance
Parties constituantes non étudiées : grange, étable, étable à chevaux, hangar agricole, bergerie, logement, laiterie, buanderie, musée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1935. A4 195, 219, 228, 270, 272, 287, 333, 339, 348, 350, 351, 354, 359, 360, 368, 382, 397

Historique

Un compte-rendu de visite de ferme publié dans le bulletin du comice agricole d'Abbeville du mois de septembre 1847, indique que "M. d'Orval, [...] a sur ses concurrents, l'avantage d'avoir récemment bâti entièrement à neuf". *Cette information pourrait être confirmée par la date "1838", gravée sur le bâtiment oriental (anciennes écuries).* Le défrichement des terres de Bonance, par Pierre-Emile Hecquet d'Orval, commence en 1840.

Le recensement de population de 1851 indique que Pierre-Emile Hecquet d'Orval habite alors la ferme de la Creuse. Celui de 1872, signale pour la première fois le **château de Bonance**, habité par Pierre-Emile Hecquet d'Orval, et la ferme du château, comprenant deux logis, celui du concierge et celui du garde des bois. En 1881 et 1906, les recensement signalent aussi une maison de jardinier, une maison de berger (1906). Le château est alors habité par Fernand Hecquet d'Orval, fils de Pierre-Emile, qui s'est retiré dans la **maison des Chantiers**.

D'après Wiscart (2001), sur les 74 hectares de sa ferme de Bonance, Pierre-Emile Hecquet d'Orval, disciple de Mathieu de Dombasle, fait alterner sur 6 ans cultures sarclées (betterave, pomme de terre, carotte), froment, seigle, trèfle et ray-grass, blé, fumé, avoine ou orge de printemps. Sur les 39 hectares les plus éloignés, plantes sarclées, blé, avec sainfoin, sainfoin deux années de suite, avoine, plantes sarclées, blé seigle et trèfle pendant trois ans. Les 6/7e des terres cultivées étaient donc réservées à la nourriture animale. L'ensemble des bâtiments principaux bordait la cour sur ses côtés nord, ouest et est, tandis que le côté sud était clos par un mur de délimitation ouvert par deux petites entrées situées aux deux extrémités.

Le côté oriental de la cour était jadis bordé, du sud au nord par : une courette et le poulailler attenant, puis les bergeries (convertibles en vacheries si besoin) avec « grange à grains en gerbe au-dessus », une serre à betterave et resserre à outils (hache-racine et cribleur) avec grange au-dessus, puis « une machine à battre au premier, tarare au rez-de-chaussée, concasseur et grenier au dessus » et enfin à l'extrémité nord, une grange à paille. Le côté nord de la cour regroupait d'est en ouest, d'après son propriétaire, les fonctions suivantes : une bergerie, puis des écuries, avec « boxes pour poulains ou juments poulinières », un poulailler, une vacherie, une étable à veaux, une vacherie, puis à nouveau les écuries. Sur une partie de la face nord, étaient accolées des porcheries et sur l'autre des bûchers.

Enfin, le côté ouest de la ferme comprenait, du sud au nord : une maison de ferme pour le concierge et le jardinier et les chambres pour les domestiques, une buanderie, des greniers à grains, caves et laiteries, puis des écuries (avec lits des

charretiers) et un grenier à foin à la partie supérieure, et des remises à l'extrémité nord. Au nord-ouest, le plan d'Hecquet d'Orval indique la présence de bergeries.

Pierre-Emile Hecquet d'Orval travaillait avec Boucher de Perthes à l'histoire archéologique de la région. C'est pour y stocker le résultat de ses fouilles qu'il fait construire la maison carrée, en 1880, à l'ouest de la ferme. Il s'agit d'abord d'une simple tour crénelée en briques de trois niveaux (partie sud de la maison), agrandie vers 1930 pour Emile Hecquet d'Orval, qui fait ajouter de nouvelles pièces, sur deux étages, un sous-sol et une toiture à deux pans ainsi que des fenêtres à petits carreaux. La maison carrée, abandonnée à la fin de la première guerre mondiale, est restaurée dans les années 1960. Le jardin est créé sur l'ancien potager vers 1975.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle

Dates : 1838 (porte la date), 1880 (daté par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Pierre-Emile Hecquet d'Orval (commanditaire, attribution par source)

Description

A sept kilomètres d'Abbeville, le domaine se situe dans la vallée de la Somme. Entouré de bois sur les hauteurs de Port, le site s'inscrit dans l'ancien domaine du château. La propriété comprend une ancienne ferme et la « maison carrée », accompagnée d'une bergerie et d'une maison de jardinier. Une partie du mur de clôture (côtés nord, ouest et est), construit en brique, n'est plus ou a été modifié et une seule petite entrée piétonnière est visible : elle se situe à peu près dans l'axe de la cour. Il ne reste qu'un des piliers d'encadrement. Le côté oriental de la cour est aujourd'hui bordé par un grand bâtiment, assez haut, encadré par deux corps latéraux au nord et au sud, d'élévation plus basse (avec toit en croupe). Sept grandes arcades cintrées ponctuent la face occidentale (côté cour) de ce bâtiment en brique. Différents types d'ouvertures en permettent l'accès. Un décor à base de craie vient orner la brique de sa blancheur sur trois niveaux : on la retrouve à la corniche, au bandeau, et enfin, à l'imposte de chaque piédroit des arcades. Le pignon nord, visible en partie supérieure, offre au regard le même décor ; un bandeau supplémentaire vient fermer la base de la partie triangulaire du pignon. Une baie semi-circulaire (encadrée en craie) ouvre le triangle ; une fenêtre semble avoir été ajoutée postérieurement à l'intérieur de cette baie. Aujourd'hui un unique bâtiment construit en brique, borde le côté nord. Sa face sud (sur cour) est également percée d'ouvertures de forme et de taille différentes, surmontées par deux lucarnes pendantes avec porte et système métallique au-dessus de l'arcature indiquant une possibilité d'engrangement. Une petite tour tient lieu de pigeonnier. Entre chacune des trois portes, deux lucarnes pendantes sont visibles à la partie supérieure, et viennent s'inscrire ainsi en pendant des deux premières. Un bâtiment central sur le côté ouest, assez haut, est encadré par un petit corps de bâtiment plus bas au sud et, au nord, par un bâtiment légèrement moins élevé, mais sur deux étages. Le bâtiment central est à peu près identique à celui qui lui fait face à l'est, si ce n'est qu'on observe la présence d'une lucarne axiale et d'une cheminée dans la toiture, de même que celle d'un cartel en craie, situé entre la troisième et quatrième arcade au-dessus de l'imposte du piédroit, sur lequel est gravé la date de 1838. Les arcades 1 à 5 servent aujourd'hui de logis, tandis que les 6 et 7 ont conservé leur fonction d'origine (en tout cas, en apparence). On notera la présence d'un petit corps de bâtiment au sud. Au nord-ouest s'étend un grand bâtiment (anciennes bergeries), en brique toujours, ouvert par de larges portes coulissantes. Ce bâtiment se termine à l'extrémité orientale, par une petite construction basse en appentis qui laisse à découvert la partie supérieure du pignon de la bergerie, à essentage de tuiles. Immédiatement à l'est, se dresse encore un bâtiment, dont il ne reste que la structure en bois qui sert de auvent. Observons également la présence d'un mur de délimitation à l'angle sud-est de la bergerie et qui rejoint l'angle nord-ouest de la cour de la ferme. Il est construit avec jambages de brique encadrant des silex hourdés au mortier. D'autres bâtiments ne figurant pas sur le plan d'Hecquet d'Orval, doivent encore être ajoutés à la description de l'ensemble : ils forment un retour d'équerre vers le sud, à l'extrémité occidentale de la bergerie. Il s'agit pour la plupart de constructions basses anciennement à pans de bois hourdés au torchis. La seconde entrée du domaine se fait donc au nord par une longue allée qui longe les bâtiments d'exploitation ; la maison carrée se situe à leur extrémité. Entièrement en brique, cette dernière, dont le style architectural rappelle l'Atlas marocain, est implantée à l'ouest de cette seconde cellule, orientée est-ouest. La partie principale, de section carrée au sud, dispose de deux étages. Les créneaux ont reçu une toiture en pavillon. La tour d'angle abritant l'escalier est au nord-ouest. Egalement crénelée, elle bénéficie d'une couverture indépendante. Le corps ajouté ultérieurement au nord, également crénelé, est plus bas que la tour : il dispose d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage carré et d'un comble à surcroît. Les petites ouvertures à arcs brisés sont nombreuses. Sur la façade orientale, le rez-de-chaussée est percé d'une large baie à arc surbaissé. La cour intérieure est occupée par l'ancien potager du château. La maison du jardinier et les garages sont à l'ouest de la cour. Il s'agit d'un long bâtiment bas en brique. La maison du berger et les bergeries (qui pouvaient contenir 500 têtes) occupent toute la partie nord de la propriété. Le logis, long de trois travées, est en torchis et pans de bois sur solin en brique. Une petite remise le flanque à l'est, surmontée d'un grenier ouvert sur cour par une gerbière. Dans le prolongement de la maison, à l'est, se situe le long bâtiment destiné à abriter les moutons. Pourvu d'une maçonnerie en brique, il est couvert d'un toit à longs pans en pannes picardes. Le pignon oriental bénéficie d'un essentage de tuiles. La face occidentale est percée de trois larges ouvertures coulissantes.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; torchis ; essentage de planches ; essentage de tuile ; pan de bois ; galet

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, 2 étages carrés, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à deux pans ; toit en pavillon ; croupe ; demi-croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Hecquet d'Orval s'attachait plus aux fonctions qu'aux bâtiments : il est donc possible que les bâtiments multifonctionnels ici décrits soient ceux que l'on observe encore aujourd'hui. Si l'on se fie à la description du 19e siècle, on peut donc constater que le poulailler avec courette n'existe plus à l'extrémité sud, de même que la grange à paille à l'extrémité nord. D'après le plan de 1847, on est en droit de se demander si les corps latéraux du bâtiment central ne seraient pas des ajouts ou transformations postérieurs. Notons également que sur le plan, l'angle nord-est de la cour est formé de bâtiments jointifs, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Signalons encore qu'au sol, à l'avant de ce premier ensemble, sont visibles des fondations en brique de piles arasées : il est difficile cependant de déterminer la raison de leur présence, si elles correspondent à l'emplacement d'un ancien bâtiment ou s'il s'agit d'une construction ultérieure et démolie depuis. La bergerie (à l'est) n'existe plus ; on observera toutefois que le pignon oriental offre des traces de transformations à la partie basse, pouvant correspondre à l'arrachement d'un ancien corps latéral plus bas et à l'obturation d'une série de petites aérations très étroites et rectangulaires sur la hauteur. Il se pourrait que les deux premières portes aient pu correspondre à l'entrée de deux boxes à écuries, puis que la petite tour ait fait office de poulailler (avec pigeonnier à l'étage). Le reste du bâtiment correspond moins bien à la description d'Hecquet d'Orval, même si les ouvertures aujourd'hui visibles invitent à penser à une destination comme étable ou vacherie. Il semblerait possible qu'à partir de la tourelle, il s'agisse en réalité d'un bâtiment reconstruit ou alors d'une transformation assez importante : on observera en effet, une rupture dans la maçonnerie juste après la tourelle (avec rencontre des deux murs en coup de sabre). Il semble évident que le bâtiment nord soit bien postérieur à ses voisins et que sa construction se situe au moins au 20e siècle. En revanche, on peut retrouver, indépendamment des transformations évidentes à l'oeil nu, les fonctions énumérées par Hecquet d'Orval, pour le bâtiment central. Peut-être faut-il garder une réserve pour le petit corps au sud qui pourrait être à l'image des deux corps encadrant le bâtiment oriental, une transformation postérieure à 1866.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série M ; 2M_LN 302. **Recensement de population de la commune de Port-le-Grand**, [1836-1936].

Documents figurés

- AD Somme. Série M, sous-série 7 M. **Mémoires de Hecquet d'Orval** : 99M106737 (1860-1875).

Bibliographie

- BACQUET, Gérard. **Le Ponthieu**. Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1992.
p. 39
- BOUTHORS, Alexandre. **Rapport descriptif et analytique du cartulaire de Valoires, manuscrit des archives du département de la Somme**. Amiens, Imprimerie Ledien fils, 1839.
p. 10-25
- **Exploitation de M. Emile Hecquet d'Orval, à la Réserve**. *Revue agricole de la Somme, bulletin du comice d'Abbeville*, août et septembre 1850, n° 8 et 9.

p. 123-125

- Hecquet d'Orval, E. **Agriculture de Basse-Picardie en 1884**. Abbeville, Imp. C. Paillart, 1885.
- HECQUET d'ORVAL E. **De la destruction des insectes nuisibles aux récoltes**. Abbeville, Imp. P. Briez, 1868.
- HECQUET d'ORVAL E. **De la destruction des vers blancs par la jachère. Deuxième étude**. Paris, A. Saignier-Maison Rustique, 1870.
- HECQUET D'ORVAL, Emile. **Etude archéologique sur Port-le-Grand**. *Mémoires de la Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville*, 1878, 3e série, t. 2.
p. 293-317
- HECQUET D'ORVAL, E. **Notes lues à la société d'Emulation d'Abbeville sur des fouilles faites à Port-le-Grand en 1869, 1871 et 1872**. *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1872.
p. 617-618
- LEFEBVRE DE VILLERS, Ch., VAN ROBAIS, Armand. **Notice nécrologique sur Monsieur Pierre-Emile Hecquet d'Orval, membre résident, décédé le 6 mars 1887**. Abbeville, Imp. C. Paillart, 1887.
- LEMAN DERERIVE, G. **Le cimetière gaulois de Port-le-Grand, essai d'interprétation des fouilles de 1833-1834**. *Cahiers d'archéologie de Picardie*, 1976, n° 3.
p. 99
- **Prime à la meilleure disposition des étables, rapport de M. Dupuis**. *Revue agricole de la Somme, bulletin du comice d'Abbeville*, septembre 1847, n° 9.
p. 133-134
- SEYDOUX, Philippe. **Gentilhommières en Picardie. Ponthieu et Vimeu**. Paris : Editions de la Morande, 2003.
p. 65.
- **Visite de l'établissement de M. d'Orval**. *Revue agricole de la Somme, bulletin du comice d'Abbeville*, n° 8, août 1847.
p. 114-116
- WISCART, Jean-Marie. **Agronomes et fermes modèles dans la Somme à la fin du Second Empire**. *Ruralia*, n° 9, 2001, Varia.

Annexe 1

Les fermes modèles

Les fermes modèles

Deux sources littéraires ont été consultées sur ce sujet : l'article de J.-M. Wiscart (*Ruralia* 2001-9) ainsi que les bulletins du Comice agricole d'Abbeville.

Les premières fermes modèles sont issues des abbayes cisterciennes, qui développèrent, grâce aux défrichements, des assolements raisonnés, puis l'utilisation de charrues lourdes à versoir. Nourrissant les pèlerins et les pauvres, elles disposaient de grandes propriétés céréalières ; les excédents générés étaient vendus sur les marchés.

Mais il est aléatoire, pour les temps modernes, de déterminer ce qu'est une ferme-modèle : doit-on proposer cette appellation pour les exploitations qui disposent d'un plan au sol et de bâtiments pragmatiques ou uniquement pour

celles qui ont adopté un mode de développement, de culture et d'élevage innovants ? En cela, les fermes dites colonisatrices peuvent-elles être dites modèles ? Aucune source ne peut affirmer cette hypothèse.

Les fermes modèles étaient généralement l'oeuvre de grands industriels abbevillois ou de grands propriétaires urbains comme Hecquet d'Orval, petit-fils d'un manufacturier reconverti à la suite de la crise textile dans le domaine agricole. Ces exploitations étaient avant tout expérimentales. Elles permirent « la propagation des procédés de culture reconnus les plus propres à améliorer le fonds, en augmentant même les produits annuels » (A. D. 80 : 99 M 80344/6). Elles développèrent ainsi « les méthodes de culture les plus parfaites et particulièrement, celles qui conviennent le mieux à la nature du sol et au climat. Il faut pour cela que la ferme soit d'une étendue suffisante pour qu'elle offre toutes les natures de terre qu'on rencontre le plus ordinairement dans le département ».

Leur but était également de rendre possible l'économie dans les dépenses, de permettre l'emploi des instruments perfectionnés. Il semble qu'à ce titre, elles aient été labellisées par une commission spécialisée.

Les architectes (dont nous ignorons malheureusement les noms) étaient alors soucieux de pragmatisme et de rationalisme, notions qui se matérialisaient dans la conception et l'aménagement des bâtiments agricoles (monumentalité, esthétisme, symétrie et hygiénisme).

Pour l'élevage, tout était conçu de façon rationnelle pour une production importante de lait, de beurre et de viande ; la manutention était réduite au minimum : le fourrage était généralement placé dans le grenier au-dessus de l'étable ; les betteraves fourragères étaient dans la fosse voisine, portées au broyage près du manège ; la paille pour les literies était située dans le grand hangar au-delà du manège.

Utilisées parfois même en tant qu'école (bulletin du Comice agricole de Doullens, année 1846, n°5 et 6), elles avaient à leur charge quelques élèves. Par exemple, les orphelins de Paris étaient nombreux à Saint-Quentin-en-Tourmont, engendrant ainsi la création d'emplois (cf exploitation de M. Jeanson, la Margueritelle).

Selon cette définition qui met en avant l'innovation et la recherche de rentabilité et de qualité des produits, il semble que peu de fermes-modèles aient été repérées sur le terrain étudié. La ferme de Bonance en est l'exemple le plus prégnant. Celle de la famille Jeanson à Saint-Quentin-en-Tourmont en est un autre, plus récent.

Annexe 2

La ferme expérimentale d'Emile Hecquet d'Orval

La ferme expérimentale d'Emile Hecquet d'Orval

Membre du Comice agricole d'Abbeville, dont il est parfois le secrétaire (en juin 1843 notamment), on retrouve Hecquet d'Orval dans diverses commissions d'attributions de primes. Il est même désigné (avec quatre autres délégués et le président) pour représenter cette institution régionale au congrès central d'agriculture qui a lieu au cours de l'année 1850. Lui-même est d'ailleurs parfois récompensé (une prime lui est attribuée pour une charrue, en juillet 1846, par exemple). En outre, E. Hecquet d'Orval a rédigé quelques ouvrages dont certains directement liés à ses préoccupations agricoles et en particulier à ses expériences : il s'intéresse, par exemple, à la destruction des insectes nuisibles aux récoltes et en particulier à la destruction des vers blancs qu'il propose d'éradiquer par la jachère. Il n'hésite pas, pour cela, à expérimenter son procédé sur deux pièces de terre de cultures, de son domaine. Il va même (d'après J.-M. Wiscart) engager la presque totalité de son patrimoine foncier, dans sa ferme.

Ajoutés à la description des bâtiments, ces quelques éléments, même présentés de manière sommaire, permettent de se rendre compte que l'activité agricole, ou plutôt agronomique de ce "gentleman farmer éclairé" peuvent le faire entrer parmi les propriétaires de fermes considérées comme modèles à son époque (voir dossier généralité **Fermes** et en particulier les annexes n° 1 et 2). Il s'agit de modèle, en effet, dans la mesure où finalement peu de choses semblent être laissées au hasard et où les perfectionnements de toutes sortes (aussi bien dans l'outillage que dans la culture, l'élevage, etc.) sont sans cesse recherchés. Toutefois, il ne semble pas évident de considérer cette ferme comme "modèle" si l'on considère ce mot dans son acception figurée c'est à dire, "propre à imiter" : si toutes ces expériences sont dues à l'homme, à sa formation (reçue à l'Ecole de Roville), elles sont permises également par sa fortune (voir l'allusion faite à cet égard, dans le compte-rendu de visite de ferme d'août 1847, ci-dessous), par conséquent on a du mal à imaginer que cette ferme puisse être reproduite, en quelque sorte, par tout un chacun. Aussi lui préférons-nous le terme de ferme expérimentale qui correspond peut-être finalement mieux à la réalité de l'époque et du personnage.

Dans le cadre de visites de fermes effectuées par un membre désigné du Comice agricole, deux compte-rendus (au moins) rendent compte de visites faites à la ferme de Bonance.

En Août 1847, on apprend que *l'exploitation agricole de M. d'Orval est en très bon état. Ses terres sont bien cultivées, bien nettes, son assolement bien combiné, ses fumiers bien faits, appliqués à propos : et il en résulte de bonnes récoltes. On ne s'aperçoit pas qu'un sol médiocre les a produites ; dans les meilleures terres on ne trouve pas mieux, et l'on ne croirait pas qu'il y a peu d'années (8 ans), ces champs si fertiles étaient couverts d'arbres, faisaient partie d'une forêt. Que l'on excepte deux parcelles où l'on a mis du lin, du chanvre, cultures hasardées dans un terrain si sec, tout le reste est beau. Les blés sont extraordinaires pour la hauteur, leurs épis sont bien garnis et promettent un bon rendement. Les avoines, fort claires en général, font là une favorable exception. Les prairies artificielles sont fort bonnes pour l'année ; celles qui ont été semées pour l'année prochaine, donnent de belles espérances : on peut en dire autant des*

pommes de terres et autres racines. Les fèves, vesces et bisailles qui étaient superbes, ont été brûlées par la chaleur ou mangées par des pucerons. C'est un de ces maux que le cultivateur le plus sage ne peut ni prévoir ni éviter.

Il manque à cet établissement une pâture permanente, plantée de pommiers, telle que nous en avons vu en faisant nos visites.

Nous dirons peu de choses des bâtiments d'exploitation, une commission spéciale les a visités et peut en rendre un meilleur compte que nous. Nous dirons seulement (laissant de côté ce qui annonce l'homme riche, et ne nous occupant que de ce qui est essentiel à l'agriculture), que ces bâtiments sont vastes, bien aérés, commodes pour le service et la surveillance.

On recommande aux cultivateurs d'établir des ruisseaux dans leurs écuries, dans leurs étables à vaches pour l'égoût des urines de ces animaux. M. d'Orval a préféré faire derrière eux une rigole où l'eau se ramasse, et la litière qui y est repoussée macérée imbibé la matière liquide qui s'y trouve ; c'est un commencement de préparation pour le fumier.

Ces fumiers sont déposés dans une partie de la cour qui est entourée de palissades, c'est là qu'habitent les vaches une partie de l'année ; d'un côté elles ont un vaste hangar pour s'abriter et de l'autre une mare.

Les cochons ont aussi près de leurs étables une cour particulière. Ces animaux proviennent encore des cochons que le Comice a fait venir de Grignon : c'est une bonne race, on doit chercher à l'étendre. M. d'Orval engraisse des cochons et des vaches en hiver principalement.

Le compte-rendu d'Août, Septembre est à peu près similaire dans son contenu, si ce n'est qu'il s'attache plus à l'examen des plantes fourragères (objet de la prime d'alors). On dispose toutefois d'une liste comportant le nombre d'animaux qu'il peut être intéressant de reproduire ici puisqu'elle renseigne, en partie, sur la capacité des bâtiments à fonction agricole de la ferme (au moins pour l'année 1847) : *M. E. Hecquet d'Orval nourrit et entretient dans l'écurie, 15 chevaux de trait, 4 élèves ; dans la vacherie, 2 boeufs gras, 1 taureau, 13 vaches, 18 élèves et dans la porcherie, 6 truies, 1 verrat, 1 porc à l'engrais et 20 élèves".*

En réfléchissant sur les rapports que des grands propriétaires de "fermes-modèles" entretenaient avec le reste de la société de leur temps, J.-M. Wiscart (*Ruralia*, p. 16) interprète la situation topographique de certains domaines à l'écart des villages voisins comme étant une volonté (de la part de ces propriétaires) de prendre des distances *face aux anciennes contraintes communautaires et de faire jouer leur seul intérêt*. Il est possible toutefois de nuancer ce discours, au moins pour Hecquet d'Orval. En effet, si le domaine de Bonance (cité en exemple par l'auteur) est bien situé à l'écart du village de Port-le-Grand, E. Hecquet d'Orval a néanmoins été maire de la commune de Port-le-Grand (*notice nécrologique*, p. 604). Par ailleurs, les motivations exposées sur des travaux qu'il a effectués et l'ayant conduit à la découverte *d'un squelette humain avec des armes d'époque franque* (exposé lu à la Société d'Emulation d'Abbeville en 1872), montrent qu'il a le souci de ses contemporains, immédiatement voisins, même si l'on ne peut totalement écarter des intérêts plus personnels liés à son esprit inventif et sans cesse à la recherche d'améliorations techniques de transformations du sol, de son environnement, etc. Cette découverte est donc faite à l'occasion de comblements des reneclôtures situées dans la partie basse de Port-le-Grand *dans l'intérêt* (dit l'auteur) *de la salubrité de la commune de Port le Grand*. Il explique le contexte assez précisément : *nous avons commencé à faire combler en 1869, une assez grande étendue d'eau croupissante dans la partie basse de nos mollières de la quatrième reneclôture de la baie de Somme. Formée par l'ancien talweg du fleuve cette dépression présentait une surface d'environ 17.000 mètres dont les bords peu inclinés et les îlots vaseux, après avoir été submergés en hiver et au printemps, s'asséchaient sous l'influence des chaleurs. Il s'en exhalait alors des émanations putrides qui, transportées par les vents du sud, d'ouest et de sud-ouest, contribuaient aux fièvres paludéennes assez fréquentes dans le pays. Une masse de terre importante était nécessaire pour supprimer un aussi vaste foyer d'infection. Il se trouvait heureusement à proximité, une parcelle de terrain en relief, de cinquante-cinq ares de surface, laissée à l'ouest d'une tranchée ouverte naguère, pour l'établissement du chemin de fer, dans le coteau qui s'incline jusqu'à la baie. Nous nous rendîmes acquéreurs de cette butte qui nous a fourni les matériaux nécessaires au comblement de l'étang marécageux.*

Illustrations



Vue aérienne de la ferme.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005584NUCA



Vue d'une partie des bâtiments
de la ferme en 1960.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005577NUCAB



Vue générale.
Phot. Catherine Fourmond
IVR22_20058001670NUCA



Détail de l'extrémité occidentale du bâtiment nord.
Phot. Catherine Fourmond
IVR22_20058001672NUCA



Pignon occidental du bâtiment nord.
Phot. Catherine Fourmond
IVR22_20058001686NUCA



Face nord du bâtiment nord.
Phot. Catherine Fourmond
IVR22_20058001685NUCA



Vue postérieure du logis depuis le jardin de la maison carrée.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005578NUCA



Vue sur l'angle nord-ouest de la cour.
Phot. Catherine Fourmond
IVR22_20058001682NUCA



Aperçu des bergeries depuis le sud.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005581NUCA



Vue de la maison carrée depuis le jardin.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005579NUCA



Vue des bergeries depuis le nord.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005585NUCA



Vue du logis accolé aux bergeries.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005586NUCA



Vue des garages et de la maison du jardinier situés à l'ouest du jardin.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005580NUCA



Vue de la maison carrée depuis le sud-ouest.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005582NUCA



Vue de l'entrée de la maison carrée depuis le nord, avec enfilage de bâtiments.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005588NUCA



Vue de la maison du jardinier ainsi que des garages depuis le sud-ouest.

Phot. Inès Guérin

IVR22_20068005583NUCA



Vue de l'abri situé au nord de la propriété.

Phot. Inès Guérin

IVR22_20068005587NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Château de Bonance ou du Bois de Bonance, à Port-le-Grand (IA80007319) Hauts-de-France, Somme, Port-le-Grand, Château-de-Bonance

Dossiers de synthèse :

Le territoire communal de Port-le-Grand (IA80007328) Hauts-de-France, Somme, Port-le-Grand

Les fermes de l'arrière-pays maritime (IA80007286)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Fourmond, Inès Guérin, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI



Vue aérienne de la ferme.

IVR22_20068005584NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une partie des bâtiments de la ferme en 1960.

IVR22_20068005577NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR22_20058001670NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Fourmond

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'extrémité occidentale du bâtiment nord.

IVR22_20058001672NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Fourmond

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon occidental du bâtiment nord.

IVR22_20058001686NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Fourmond

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face nord du bâtiment nord.

IVR22_20058001685NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Fourmond

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue postérieure du logis depuis le jardin de la maison carrée.

IVR22_20068005578NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur l'angle nord-ouest de la cour.

IVR22_20058001682NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Fourmond

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aperçu des bergeries depuis le sud.

IVR22_20068005581NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison carrée depuis le jardin.

IVR22_20068005579NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des bergeries depuis le nord.

IVR22_20068005585NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du logis accolé aux bergeries.

IVR22_20068005586NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des garages et de la maison du jardinier situés à l'ouest du jardin.

IVR22_20068005580NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison carrée depuis le sud-ouest.

IVR22_20068005582NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de la maison carrée depuis le nord, avec enfilage de bâtiments.

IVR22_20068005588NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison du jardinier ainsi que des garages depuis le sud-ouest.

IVR22_20068005583NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'abri situé au nord de la propriété.

IVR22_20068005587NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation